



AUTORISATION DE SORTIE QUOTIDIENNE
AU PORTAIL
CLASSES ELEMENTAIRES

(Ce document est à renvoyer à sevine.accueil@gmail.com avant le lundi 18/08 **seulement** si vous souhaitez que votre enfant **sorte seul**).

Madame, Monsieur

autorise mon enfant

en classe de à quitter l'établissement seul(e), aux heures de sortie, pour l'année scolaire 2025-2026.

Régime pour l'année 2025/2026 : (à cocher)

Externe

Demi-pensionnaire

Aucune sortie ne sera autorisée sur simple appel téléphonique.

Pour toute sortie occasionnelle, il est indispensable de le noter le matin même dans le carnet de liaison.

A Narbonne, le

Signature des Parents :